

Garonne

n° 22
septembre
2012

L'accompagnement territorial

Comprendre et agir

p. 2-3
actualité
Une nouvelle
étape pour la
CLE du SAGE



p. 14-15
zoom
Le SMÉAG et les
acteurs locaux
pour un retour au
fleuve gagnant



à la une

p. 4-13

L'accompagnement territorial

Écoute, analyse et partage sont trois corollaires à l'accompagnement

éditorial

Les questions d'eau ne sont pas affaire de spécialistes ni d'experts. Elles relèvent d'un choix de société pour lequel tout un chacun est concerné.

Les habitants de la vallée vivent la Garonne au quotidien, en en ayant plus ou moins conscience selon leur proximité au fleuve. Mais le fait est là. Vivre la Garonne signifie bénéficier de ses avantages (loisirs, effet climatisation, ressource en eau) mais également subir ses inconvénients (inondation, érosion). Or cette opposition est apparente: supprimer les inconvénients réduirait les avantages.

Pour intervenir à bon escient sur un aspect ou sur l'autre, il est indispensable de tout prendre en compte et de comprendre la Garonne dans son territoire. Les élus locaux ont besoin d'avoir des réponses techniques adaptées et durables. Le Comité de bassin, regroupant les usages et acteurs de l'eau, ne s'y trompe pas et met l'accent sur la nécessité d'une approche globale, territoriale de l'eau.

Le SMÉAG est résolument engagé dans cette voie, à l'échelle du fleuve et choisit de se pencher sur les interrogations des élus. L'objectif est de les aider à trouver des solutions à leurs propres problèmes tout en les aidant à s'intégrer dans la communauté qui rassemble toutes les collectivités de la vallée.

Ce numéro d'Info-Garonne est centré sur les différentes façons d'aborder le territoire développées par le SMÉAG pour s'adapter aux besoins locaux et œuvrer à la pérennité des bienfaits offerts par notre Garonne. Il va sans dire que ces actions s'appuient sur le dynamisme et le volontarisme des acteurs locaux dont les expériences présentées au long de ce numéro pourront peut-être donner quelques idées aux lecteurs.



Jacques Biliric
Président du SMÉAG

Une nouvelle étape pour

La Commission Locale de l'eau (CLE) qui s'est réunie à Portet-sur-Garonne le 22 mars 2012 sous la présidence de Thierry Suaud, conseiller régional Midi-Pyrénées, a confié au SMÉAG le rôle de structure porteuse, chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage des études et l'animation de la démarche.

Une convention de partenariat entre la CLE et le SMÉAG explicite les rôles de chacun:

- la CLE est l'instance politique de concertation et de validation du SAGE;
- le SMÉAG met au service de la CLE son expertise de la Garonne et de ses enjeux ainsi que les moyens administratifs et techniques indispensables à l'avancement du projet.

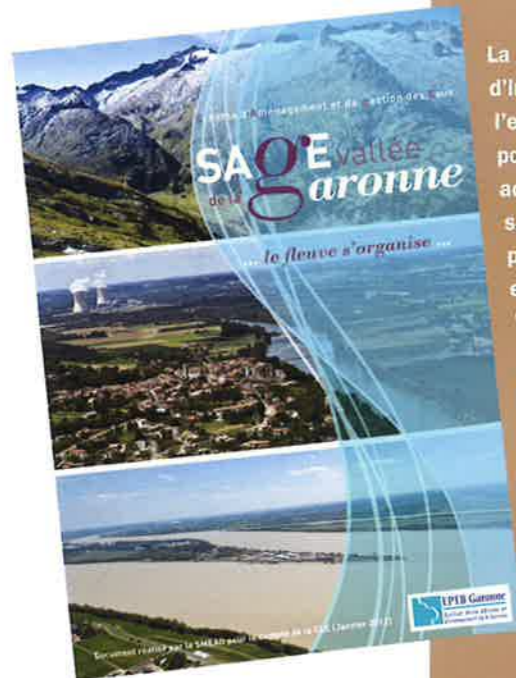
La CLE a choisi de mettre l'accent sur une concertation approfondie pour impliquer l'ensemble des acteurs d'un vaste territoire (7515 km²) rassemblant deux régions, sept départements et plus de 800 communes.



L'enjeu du futur SAGE Vallée de la Garonne est de construire une politique commune de gestion intégrée de l'eau qui traduise une solidarité effective entre les différents territoires, entre les usagers et entre collectivités. Le SAGE doit aboutir fin 2015 à l'approbation d'un plan d'actions pragmatique et réaliste. Il est donc nécessaire d'impliquer et de mobiliser dès maintenant les acteurs locaux qui seront chargés de mettre en œuvre les actions préconisées.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SAGE

La CLE a élaboré une plaquette d'information diffusée sur l'ensemble des communes pour favoriser une participation active des acteurs au-delà de ses membres. Cette plaquette présente de manière synthétique et illustrée le territoire du SAGE Vallée de la Garonne et ses enjeux, ce qu'est un SAGE et le déroulement de la procédure. (Document téléchargeable sur le site Internet du SMÉAG).



le SAGE Vallée de la Garonne

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA GARONNE

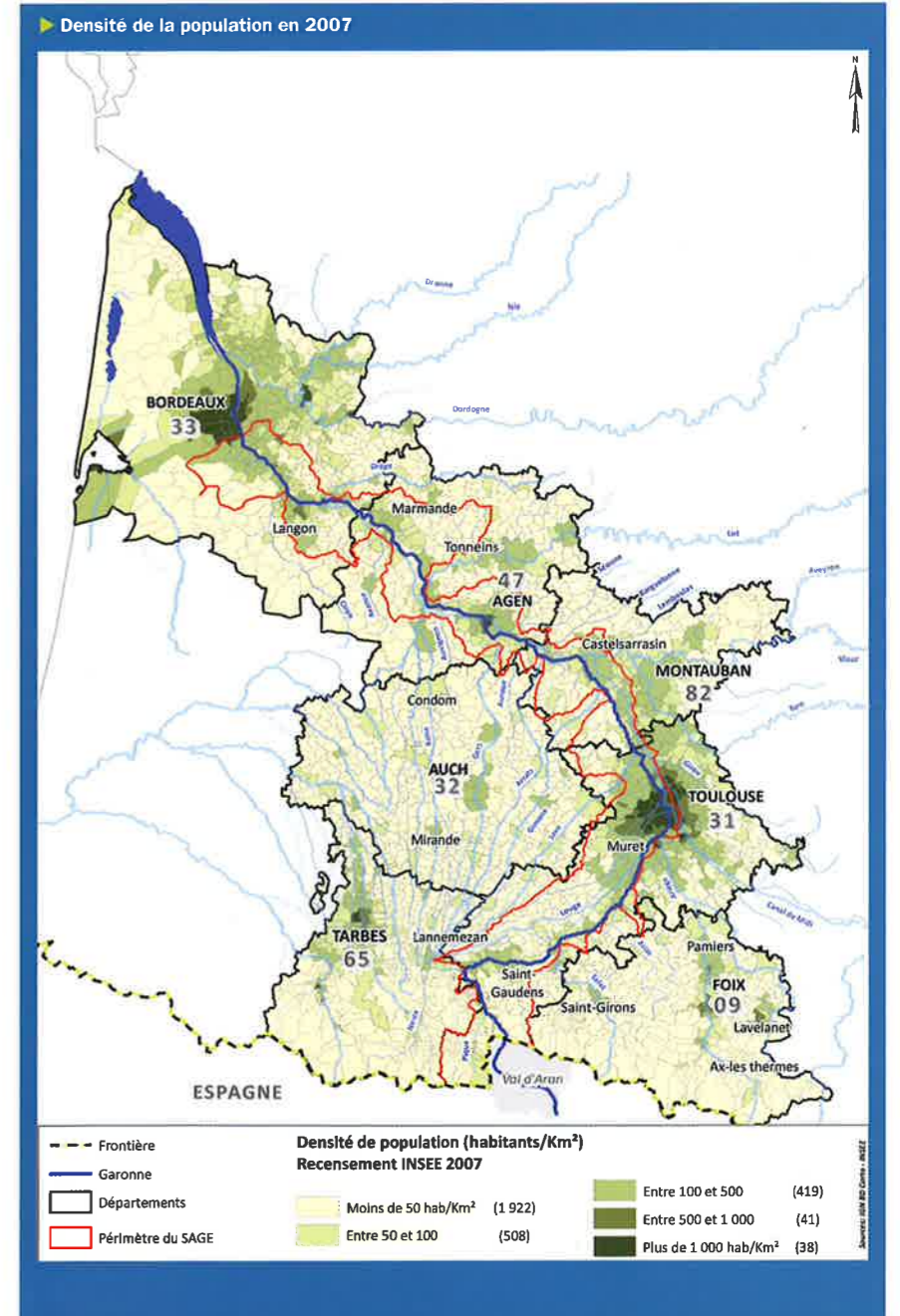
Un rapport faisant l'état des connaissances et de l'approche de la Garonne par le SMÉAG fournit à chaque membre de la CLE une information synthétique sur les problématiques de gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans la vallée de la Garonne. Il est disponible auprès du SMÉAG pour toute personne intéressée par la démarche (Document téléchargeable sur le site Internet du SMÉAG).

Pour relever ce défi, des réunions avec les membres de la CLE sont organisées depuis le mois de juin 2012, dans l'objectif de mettre en évidence les rapports de chacun avec l'eau et les milieux aquatiques.

Ces regards croisés sur la manière dont les acteurs vivent avec la Garonne et ses affluents permettront de cerner les besoins de connaissance et les attentes. Car l'élaboration du SAGE n'est pas la seule affaire des spécialistes de l'eau. L'animation envisagée au travers de commissions thématiques et géographiques vise à mobiliser une expertise d'une autre nature que l'on peut appeler « expertise d'usage » et qui s'appuie sur l'expérience des acteurs et leur connaissance précise de leur territoire.

QUESTIONS POSÉES EN MATIÈRE DE CRUES ET INONDATIONS

- Quelles sont les zones les plus exposées aujourd'hui ?
- Quelles sont les dispositions à prendre pour faire face à des événements majeurs ?
- Quelles sont les zones d'expansion de crues à conserver ou à restaurer ?
- Comment mettre en cohérence la gestion des digues avec la prévention des inondations ?
- Comment gérer l'espace fluvial pour ralentir les crues et optimiser leurs effets bénéfiques sur les milieux et la ressource ?



L'accompagnement territorial

Écoute, analyse et partage sont trois corollaires à l'accompagnement

La nouvelle orientation E du SDAGE privilégie une approche territoriale et place l'eau au cœur de l'aménagement du territoire. Dans cette optique, le SMÉAG accompagne et fédère les initiatives autour de la Garonne, il guide les démarches à l'échelle de territoires cohérents au regard des enjeux du fleuve.

Cet accompagnement territorial vise à fournir aux maîtres d'ouvrage un « **porter à connaissance Garonne** » concernant des éléments de diagnostic, d'enjeux, d'orientations et de recommandations, afin d'assurer sa bonne prise en compte, d'améliorer

et de limiter les incidences des projets sur l'état du fleuve. Sachant qu'il faut toujours avoir à l'esprit que les enjeux sur un territoire donné ne sont pas indépendants de ceux se trouvant en amont ou en aval.

Les collectivités désireuses d'entreprendre des opérations en bord de Garonne peuvent bénéficier du soutien du SMÉAG à travers les études conduites par le SMÉAG en 2010 en lien avec les collectivités concernées, ou en accompagnement des maîtres d'ouvrage porteurs d'études ou de projets intéressant le lit, les berges ou le développement territorial dans la vallée.



► Vue aérienne de la Garonne au niveau d'Agen

CET ACCOMPAGNEMENT PERMET :

■ **D'assurer en premier lieu la prise en compte des différents enjeux Garonne** et notamment des préconisations des documents cadres Garonne réalisés par le SMÉAG (tels que Schéma Directeur d'Entretien coordonné du lit et des berges, Schéma directeur sur les zones humides, Docob Natura 2000...),

■ **D'orienter des maîtres d'ouvrage dans la conduite des projets** (aide pour le cahier des charges et coordination d'acteurs, pistes de financement, transfert d'expériences menées sur d'autres secteurs de Garonne...) ou de réalisation de travaux (avis et recommandations dans le cadre des Conseils de gestion de biotopes pour les projets ayant des impacts dans les secteurs classés en Arrêté Préfectoral de Protection des Biotopes).

LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Maillon indispensable dans toute approche territoriale. Il apporte des éléments de réflexion pour l'action. Un accompagnement réussi tient à la pertinence des collaborations; le diagnostic doit être partagé avec les locaux. La participation des acteurs est garante d'une meilleure appropriation du diagnostic de territoire et d'une mobilisation accrue dans la mise en œuvre des actions.

DES PÔLES TERRITORIAUX POUR PRIORISER LES ACTIONS

Depuis 2010, le SMÉAG travaille sur un concept de pôles urbains de la Garonne.

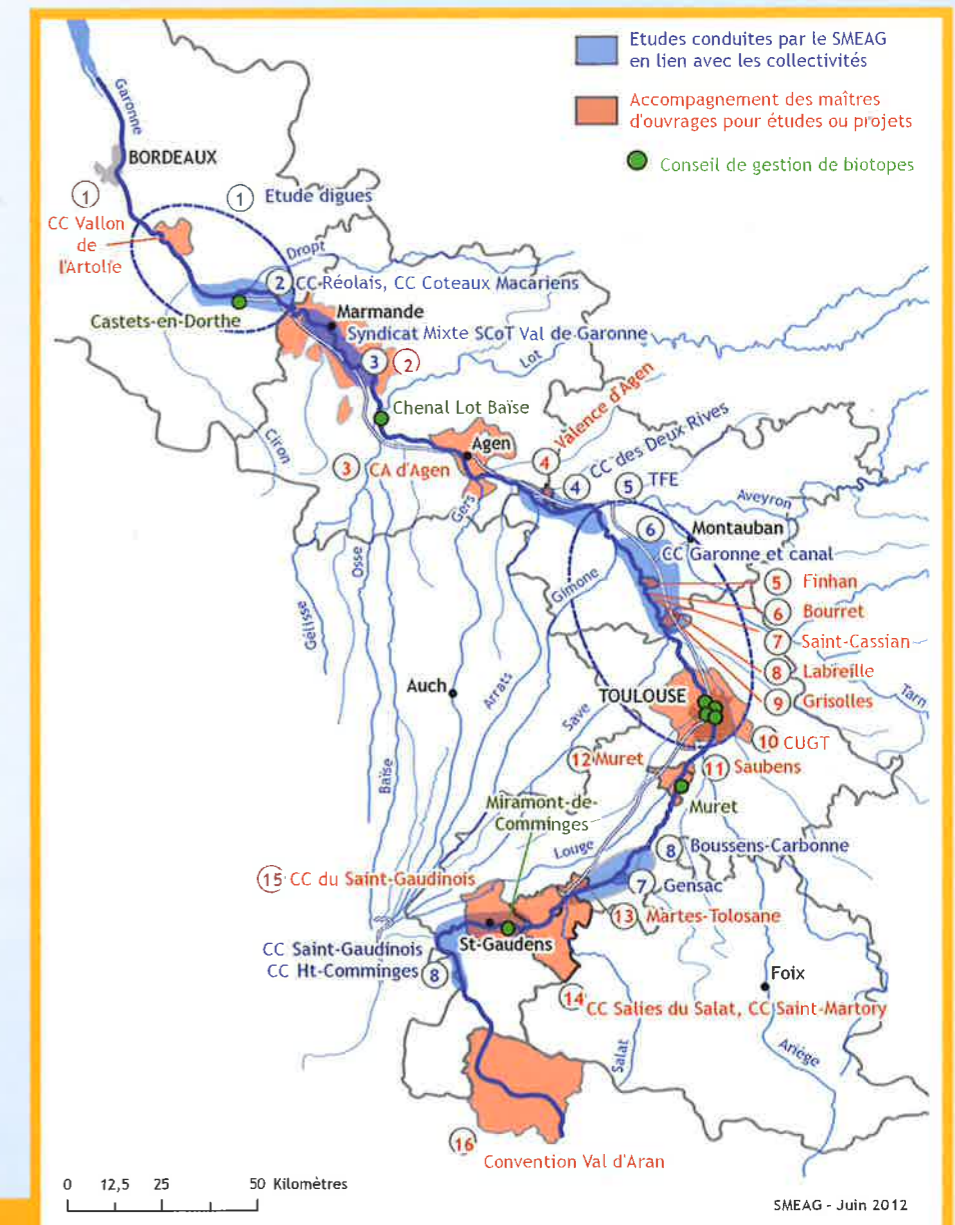
Le fonctionnement par pôles territoriaux est une façon de prioriser l'action autour des grands pôles de vie, qui influent avec plus de force sur le fleuve.

Il s'agit d'être au plus près des besoins des collectivités, à l'écoute, et les aider à intégrer la Garonne dans leurs projets, ou intégrer plusieurs dimensions du fleuve.

► Pour dépasser la seule vision du bout de Garonne dans le territoire concerné, ne pas s'arrêter aux limites administratives ni aux thématiques évoquées en premier par les collectivités.

► Le fleuve possède ses propres « territoires », plaine alluviale ou bassin-versant, fleuve et canaux qui transgressent les organisations administratives existantes et qui nécessitent de nouvelles formes de gouvernance et des outils d'intervention adaptés.

► Chacun de ces pôles a sa spécificité et fait l'objet d'un accompagnement adapté à la contribution souhaitée, mais toujours dans l'optique d'aider la collectivité à se réapproprier la Garonne et à assurer un développement durable de ce bien commun, principes exprimés dans le plan Garonne interrégional (2007-2013).



► L'accompagnement territorial en 2011.

Études pilotes Paysages de Garonne

Redonner sa place à la Garonne

Placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire, renouer avec le fleuve : ces principes affirmés dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et le Plan Garonne sous-tendent l'approche territoriale menée par le SMÉAG, notamment à travers son programme d'études pilotes Paysages de Garonne.

UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Ce programme de 5 études réalisé en collaboration avec des collectivités riveraines est en cours de réalisation dans différents territoires de la vallée. Il vise à aider les collectivités à mieux prendre en compte la Garonne, notamment lorsqu'elles sont dans une démarche d'élaboration d'un document d'urbanisme (SCoT), d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), et à favoriser l'émergence de projets de réappropriation adaptés au contexte des territoires et aux attentes locales.

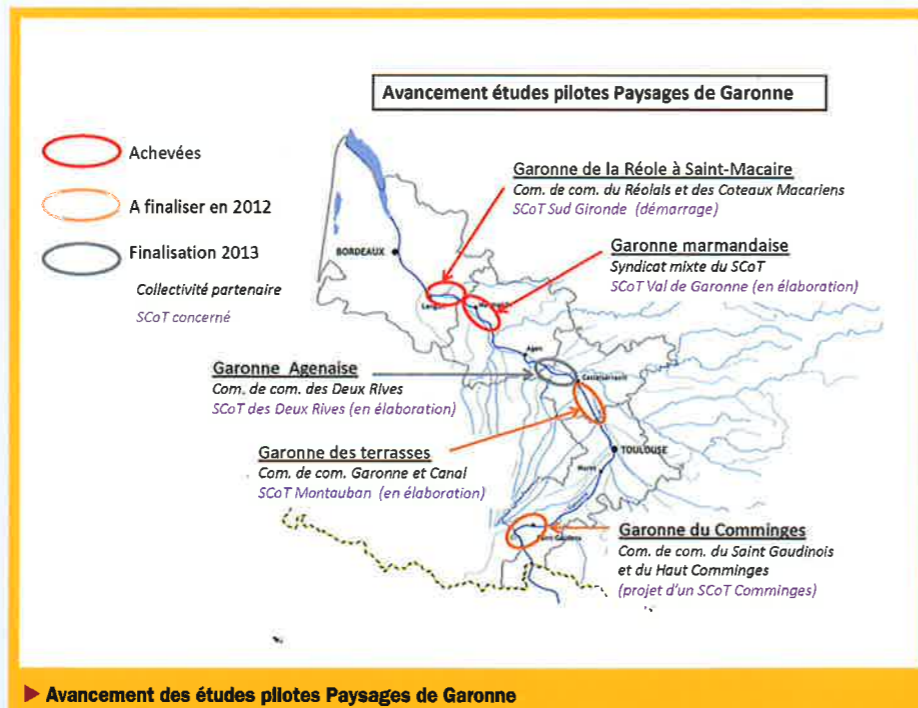
L'entrée paysagère développée sur ces études est une entrée intéressante pour la compréhension du territoire et de ses dynamiques car elle offre une vision globale et plurielle : elle facilite la participation locale, car tout le monde est sensible à ce sujet qui n'est pas simple affaire de spécialistes.

Ces études qui se déroulent sur des périmètres de SCoT permettent d'alimenter les réflexions des collectivités sur les choix de développement qui se traduisent dans leurs documents d'urbanisme. Ainsi, le travail sur les orientations d'aménagement réalisé sur l'étude des paysages de Garonne entre La Réole et St Macaire pourra être repris par le SCoT Sud-Gironde qui démarre : éléments du patrimoine fluvial à préserver, coupures d'urbanisation, points de vue, route-paysage à préserver ou axe de déplacements doux à développer dans la vallée ont été identifiés à l'échelle des 4 communautés de communes riveraines entre Langon et La Réole.

Sur le Marmandais, des propositions ont été élaborées pour apporter des enrichissements

au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT en cours, et l'étude trame verte et bleue spécifique du SCoT s'appuie sur l'expertise écologique menée sur le périmètre de l'étude paysagère. Ces études pour la réappropriation de paysages de Garonne permettent de donner de la matière aux élus sur le devenir du fleuve et de sa vallée et sur les choix d'évolution du cadre de vie.

Ils pourront ainsi traduire les actions proposées dans les documents d'urbanisme locaux, que ce soit au niveau du rapport de présentation, du PADD, des orientations ou des règlements écrits et graphiques. Chaque commune qui sera destinataire de l'étude du SMÉAG pourra ainsi s'y référer et le mettre à disposition des bureaux d'étude pour l'élaboration d'un PLU ou d'autres projets en lien avec le fleuve.



► Avancement des études pilotes Paysages de Garonne

Les échanges lors des comités de pilotage ou des réunions débats avec les habitants enquêtés ont favorisé l'expression de préoccupations diverses :

- économiques (devenir des peupleraies, le manque d'eau...),
- sociologiques (la méconnaissance du fleuve, la perte des accès au fleuve...),
- environnementales (une biodiversité dégradée, l'entretien et la restauration des milieux...) ou
- culturelles (retrouver plus d'animation autour du fleuve, préserver le patrimoine fluvial, la mémoire des crues...).

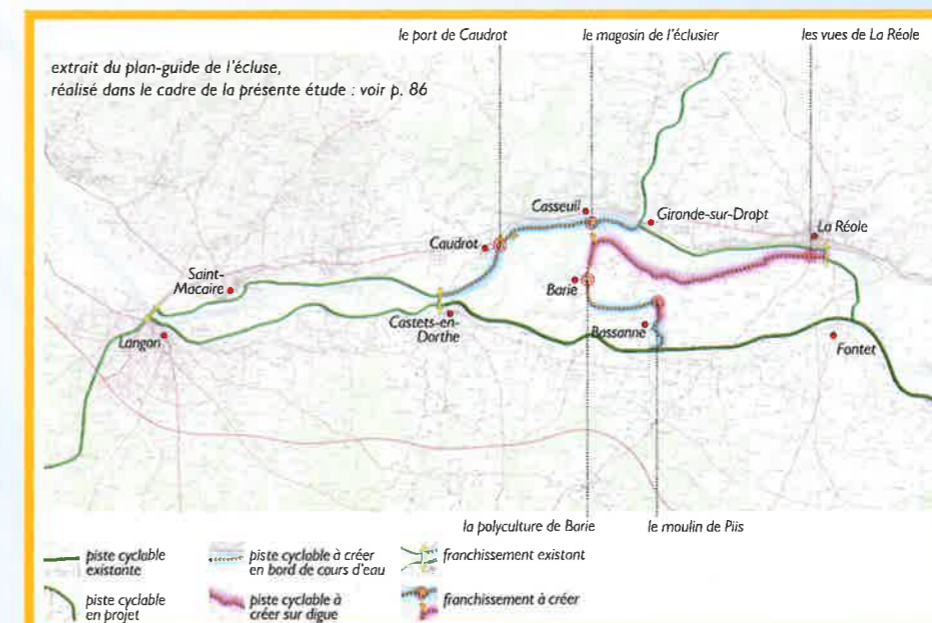
dans l'aménagement des territoires...



► Le retour des Bordelais au fleuve et des touristes sur les quais réaménagés



► La Réole, une reconquête programmée des quais et berges pour retrouver plus de lien avec les habitants.



► Extrait de l'étude sur les paysages de la Garonne en La Réole et St Macaire (33)

APPLICATION AUX DOCUMENTS D'URBANISME

La commune de Gironde-sur-Dropt a réservé dans son PLU une bande de 10 m en rive gauche du Dropt, afin d'aménager une circulation douce. En complément des projets existants, la création de petites boucles de circulations douces peut permettre de développer les déplacements de proximité et de valoriser le patrimoine de pays.

“ Les échanges avec les habitants ont favorisé l'expression des préoccupations.

UN ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

La contribution du SMÉAG pour accompagner les collectivités dans la planification territoriale peut se faire d'une manière plus classique :

- par la diffusion d'un porté à connaissance sur les enjeux Garonne dans le territoire,
- par la contribution au diagnostic (ex : Scot agglomération bordelaise) et
- par la formalisation d'un avis sur les projets arrêtés de SCoT (ex Scot agglomération toulousaine ou du Pays Sud Toulousain).

Enfin, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vallée de la Garonne, en cours d'élaboration, aura une portée réglementaire importante sur les documents d'urbanisme en s'imposant aux SCoT de la vallée de la Garonne (élaboration du SAGE prévue pour fin 2015).

UNE DÉMARCHÉ ORIGINALE

Le SMÉAG a porté une démarche partenariale et participative associant selon les étapes, élus, techniciens, partenaires institutionnels, associations mais aussi habitants et usagers du fleuve.

L'une des originalités des études pilotes réside dans le croisement de regards d'experts sur le paysage et d'habitants et usagers de la Garonne. Des entretiens auprès d'habitants ainsi que des réunions débat ont permis de saisir les perceptions, vécus et aspirations diverses liés au fleuve... qui ont nourri la réflexion tout au long de l'étude et ont été portés à connaissance des élus des comités de pilotage.

Le Saint-Gaudinois

La Garonne au cœur du développement durable

En cohérence avec le cadre de référence national, la communauté de communes du Saint-Gaudinois, qui regroupe 21 communes dont 8 riveraines de la Garonne, s'est engagée en 2008 dans une démarche Agenda 21 local pour le développement durable de son territoire. C'est à l'occasion des réunions publiques de l'Agenda 21 qu'est remontée une demande de sentier sur une portion de 2 km de Garonne. Convaincus du caractère structurant du fleuve et soucieux d'apporter une image positive de leur territoire, les élus communautaires ont saisi cette demande en lui conférant une dimension nouvelle : la réappropriation citoyenne d'un espace naturel emblématique du Saint-Gaudinois.

UNE RÉAPPROPRIATION CITOYENNE DU FLEUVE

Le projet « Berges de Garonne » a été étendu à l'ensemble des 22 km du territoire communautaire tout en intégrant plusieurs thématiques :

- La protection et la réhabilitation des milieux naturels et zones humides dont certains classés en Natura 2000 ou en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF),
- L'amélioration des accès au fleuve, l'aménagement d'espaces paysagers et la création des sentiers le long du fleuve, en synergie avec les projets de développement touristique, ludiques et pédagogiques,
- La réalisation de chantiers d'insertion pour l'entretien des berges, des espaces riverains, du patrimoine naturel et culturel, supports au développement d'une politique en faveur de l'insertion et de l'économie solidaire.

Avec ses dimensions environnementales, sociales et économiques, ce projet de protection et de valorisation de la Garonne représente l'action phare de l'Agenda 21 du Saint-Gaudinois et fait office de colonne vertébrale pour la réalisation de son programme d'actions, en interagissant avec plusieurs d'entre elles (biodiversité, sentiers communautaires, actions pédagogiques...).



► Vue aérienne de la Garonne : zone industrielle et de loisirs de Saint-Gaudens (31)



► Extrait du journal de la communauté de communes du Saint-Gaudinois

Une balade nature en bord de Garonne

Quel de plus naturel que de faire découvrir le patrimoine de la Garonne, riche mais souvent méconnu, à l'occasion d'une balade conviviale au bord du fleuve ? C'était l'objectif d'une sortie tout public organisée le dimanche 29 mai, à Estancarbon, par la Communauté de Communes du Saint-Gaudinois et le SMÉAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne) à l'occasion des Journées Nature initiées par la Région Midi-Pyrénées. « Une action qui s'inscrit dans le cadre du projet de réappropriation citoyenne des berges de Garonne porté par la Communauté de communes et qui s'étend sur les 22 km que traverse le fleuve dans notre territoire » précisait Jean Paul Fabé, vice-président de la CCBG et maire d'Estancarbon.

Près d'une cinquantaine de personnes a ainsi participé à cette promenade très instructive grâce aux nombreuses explications fournies par Paul Simon, chargé de mission au SMÉAG. La lecture du paysage d'aujourd'hui comparé aux cartes du XVIII^e siècle

montrait combien l'occupation des sols a changé. Les barbes d'autrefois (du gascon « brous-sailles ») qui occupaient la plaine inondable ont été réduites depuis en un cordon boisé en bordure de fleuve. Néanmoins, on y trouve encore une biodiversité exceptionnelle inscrite au Réseau européen Natura 2000, comme les forêts de saules et de frênes qui arborent le ruisseau noir et, depuis quelques années, la loupe de retour dans le Saint-Gaudinois. Un milieu naturel riche mais fragile, comme l'indique la présence de plantes envahissantes telles la renouée du Japon qui provoque un appauvrissement écologique et ferme les accès au cours d'eau. L'occasion, justement, d'évoquer les promesses de ce que l'on appelle « le cadre Garonne » : suppression de deux décharges sauvages, élimination de la renouée et réplantation des berges de la Garonne au lac de Stébe, action de sensibilisation auprès des écoles de Valerine avec les Jardins du Comminges et le SMÉAG.

Un fleuve à valoriser pour un territoire de qualité

Au détour d'un chemin, les participants ont pu découvrir la présence d'anciens pieux dans le lit du fleuve, vestiges d'une activité humaine qui, à l'époque, était intimement tournée vers la Garonne avec ses nombreux radeaux et moulins. Au contact des galeas, il était rappelé leur importance pour le bon fonctionnement de la Garonne dont le nom signifie « la rivière caillouteuse ». Pour compléter ces observations, la journée se terminait par un diaporama qui présentait les atouts et les faiblesses de la Garonne à l'échelle du Saint-Gaudinois. « Des enjeux à prendre en compte pour valoriser le fleuve et pour qu'il devienne son tour le reflet d'un territoire de qualité » concluait Paul Simon. Un après-midi très enrichissant pour le public présent, plus que jamais enthousiaste et attentif à l'évolution du projet Garonne de la CCBG.

Le projet « Berges de Garonne » fait partie des 4 projets retenus en Midi Pyrénées par l'État dans le cadre de son appel à projet national pour la biodiversité. Il a également reçu le prix des collectivités responsables, délivré par les étudiants du Master « Gestion responsables des territoires ». L'Agenda 21 a quant à lui été lauréat du Trophée Midi Pyrénées des collectivités territoriales, décerné par la Région. Autant de reconnaissances qui confortent la collectivité dans son action !

Pour mener à bien le projet « Berges de Garonne », la communauté s'est entourée de plusieurs partenaires : collectivités territoriales, Jardins du Comminges, fédération de pêche, Nature Midi Pyrénées - Catezh Garonne, représentants de l'État et usagers.

“ **Un territoire d'actions situé au confluent de plusieurs champs de compétence.**

UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En phase avec ses missions de coordination et de facilitation des actions en lien avec le fleuve, le SMÉAG accompagne depuis le début la collectivité dans l'évolution de son projet, en exerçant une expertise stratégique et technique. Cette collaboration a été formalisée par une convention de collaboration mutuelle entre les deux structures. Elle vise notamment à élaborer un

cadre de cohérence permettant une vision d'ensemble de tous les enjeux et des actions autour du fleuve, au-delà de celles portées par la collectivité dans son projet « Berges de Garonne ».

En effet la Garonne et sa vallée représentent un territoire d'actions situé au confluent de plusieurs champs de compétence, qui ne concernent pas seulement la collectivité et la Garonne. C'est ainsi que le sentier Garonne est amené à devenir l'axe majeur d'un réseau de parcours reliant les pôles de biodiversité communautaires. En outre, les actions portées par la communauté de communes pourront avoir un effet démonstratif et incitatif auprès des autres acteurs du territoire qui pourraient s'inscrire en synergie pour démultiplier le bénéfice des actions mises en œuvre.

C'est dans cet esprit que le SMÉAG, avec l'appui de la chambre d'agriculture de la Haute Garonne, vient d'engager une démarche de

sensibilisation auprès des agriculteurs et propriétaires riverains du fleuve pour faire émerger des engagements Natura 2000 sur ce territoire.

Il s'agit là d'une démarche de développement durable susceptible de rayonner au sein du territoire communautaire mais aussi de créer une émulation dans les territoires voisins qui pourraient ainsi s'engager dans des actions similaires selon une logique amont - aval, voire même tout au long de la Garonne.

Garonne débordante et girondine

Les différents visages des crues

La plaine d'inondation de Garonne soumise au risque d'inondation a été façonnée au cours des 10000 dernières années durant la période qu'on appelle l'Holocène et qui marque la fin de la dernière glaciation. Les phénomènes d'érosion et de dépôts d'alluvions ont été différents d'un secteur à l'autre de la vallée. Ainsi, la Garonne entre Toulouse et la confluence du Tarn présente un visage bien différent de celui de la Garonne girondine soumise à l'influence des marées.

DES ZONES INONDABLES QUI ÉVOLUENT D'AMONT EN AVAL

Sur la Garonne moyenne, on distingue nettement trois degrés d'inondabilité de la plaine: les abords du lit de la Garonne soumis aux crues saisonnières, la zone d'inondation fréquente appelée « bassure » et qui correspond à la crue décennale et la zone d'inondation exceptionnelle appelée « hauteur » et qui correspond à la crue centennale et plus. Sur la Garonne girondine, par contre, l'ensemble de la plaine est inondable dès la crue décennale.

Les communautés riveraines se sont adaptées à ces environnements différents. Sur la Garonne moyenne, la mise en valeur de la plaine et l'implantation du bâti se sont adap-

tées au risque. Les abords du lit inondés tous les 1 à 5 ans font l'objet d'une mise en valeur extensive et sont le domaine d'implantation privilégié des peupleraies. De nombreux enrochements ont été construits pour protéger ces terrains des érosions liées aux crues de Garonne. La « bassure » est une zone agricole, où les quelques habitations et bâtiments d'exploitation sont implantés sur des tertres hors d'atteinte des crues. La « hauteur » est également majoritairement agricole avec quelques ha-

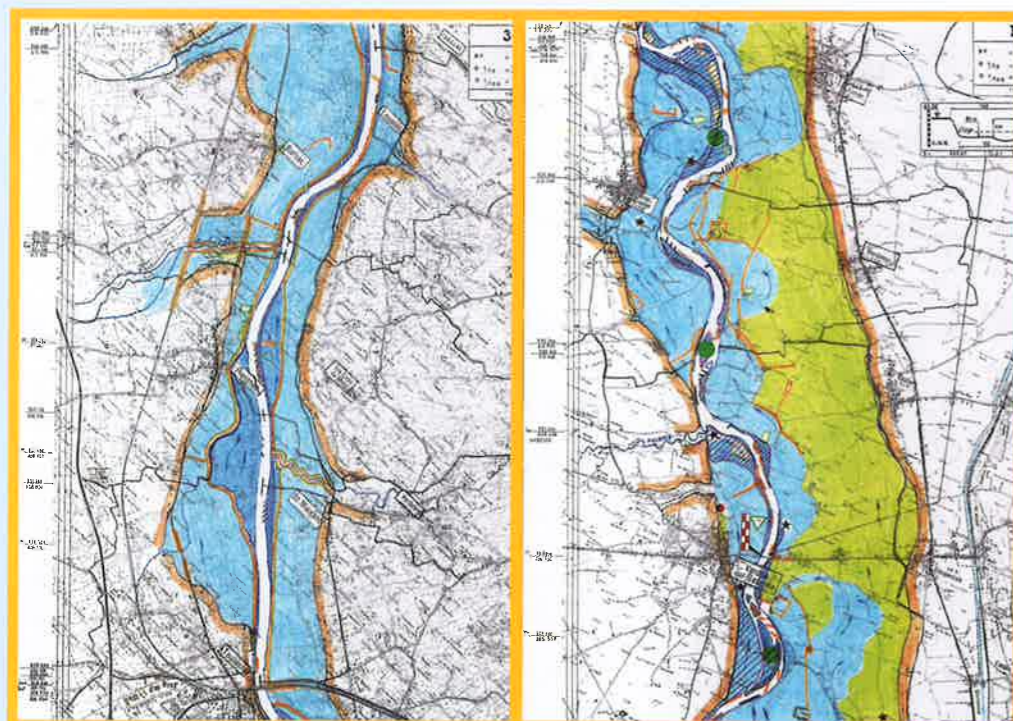
meaux. En Gironde, des digues ont été aménagées dès le XIX^e siècle pour protéger

les terres agricoles des montées d'eau engendrées par les marées de fort coefficient. Par contre ces digues ne protégeant pas des crues décennales, la plaine reste à dominante agricole et peu aménagée.

Aujourd'hui, on se trouve confrontés à deux problèmes en apparence contradictoires:

- renforcer la prévention contre les inondations, ce qui signifie la consolidation ou la construction d'ouvrages sur les berges (digues, enrochements)
- respecter l'équilibre des milieux naturels pour bénéficier des services rendus par ces derniers (« rendre » les berges à la Garonne).

“ **Les communautés riveraines se sont adaptées à ces environnements différents.** ”



► **Les zones inondables de la Garonne moyenne correspondent aux différents niveaux des basses terrasses de la plaine: abords du lit mineur soumis aux crues saisonnières (bleu foncé), « bassure » soumise aux crues décennales (bleu clair) et « hauteur » soumise aux crues les plus fortes. Sur la Garonne girondine, la plaine est inondable en totalité par les crues décennales.**



► La Garonne en crue à St-Martin-de-Sescas (33)

Dans cette logique, le SMÉAG a engagé deux initiatives qui ont pour but de faciliter les interventions et d'assurer la cohérence des actions en matière d'inondation avec les autres enjeux présents sur la Garonne: ressource en eau, zones humides, biodiversité, paysages.

DES ZONES D'INONDATION SAISONNIÈRES CONNECTÉES AVEC LE LIT MINEUR

► **La première initiative** consiste à appréhender la gestion de l'espace Garonne d'une manière nouvelle, c'est-à-dire s'entendre sur la part laissée à la Garonne, et celle nécessaire aux activités humaines.

UN TIERS DU COURS DE LA GARONNE EST ENDIGUÉ

► **La seconde initiative** répond aux préoccupations de gestionnaires de digues confrontés à la dégradation des ouvrages et à la nécessité de faire face à de nouvelles obligations réglementaires (réalisation d'études de dangers préalables à toute décision de restauration d'ouvrages de protection). Les débats engagés avec les acteurs locaux, en concertation étroite avec le conseil général de Gironde, le conseil régional d'Aquitaine et la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde, ont amené le SMÉAG à proposer une réflexion élargie sur la prévention des risques d'inondation. Celle-ci a donné lieu à un Programme d'Ac-

Pour cela, cet espace fluvial nécessite une gestion appropriée.

Sur la Garonne moyenne, dite « débordante », entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grace, le SMÉAG a engagé une démarche pour

conduire des réflexions sur la gestion de cet espace avec les acteurs du territoire. Ce projet, initié dans le cadre du programme européen TFE (Territoires Fluviaux Européens), vise à restaurer les relations entre le lit mineur (lit habituel de la Garonne) et le lit majeur, inondable, en prenant en compte l'éventualité d'un changement de lit de la Garonne (donc sa mobilité).

“ **Restaurer les relations entre le lit majeur et le lit mineur.** ”

UN TIERS DU COURS DE LA GARONNE EST ENDIGUÉ

► **La seconde initiative** répond aux préoccupations de gestionnaires de digues confrontés à la dégradation des ouvrages et à la nécessité de faire face à de nouvelles obligations réglementaires (réalisation d'études de dangers préalables à toute décision de restauration d'ouvrages de protection).

Les débats engagés avec les acteurs locaux, en concertation étroite avec le conseil général de Gironde, le conseil régional d'Aquitaine et la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde, ont amené le SMÉAG à proposer une réflexion élargie sur la prévention des risques d'inondation. Celle-ci a donné lieu à un Programme d'Ac-

tions de Prévention des Inondations (PAPI), qui a été approuvé par le Ministère de l'Écologie en décembre 2011. Les études qui vont être engagées définiront un programme d'actions avec les plans de financement correspondants. Le PAPI facilitera la réalisation des projets des communes, des intercommuni-

tés et des gestionnaires de digues. Il combinera des actions de sensibilisation, de prévention et de protection et prendra en compte les liens entre les

jeux locaux et ceux de l'agglomération bordelaise en aval: les réflexions seront coordonnées avec le PAPI de l'estuaire de la Gironde porté par le SMIDDEST (Syndicat Mixte de l'Estuaire de la Gironde).

En abordant la question des crues à l'échelle de la Garonne, dans sa globalité, le SMÉAG veille à garantir d'une part la solidarité amont-aval en mettant, par exemple, en perspective les capacités d'écrêtement des crues de chacun des secteurs traversés par le fleuve, d'autre part en utilisant les capacités tampons des milieux naturels pour pérenniser les usages humains.

Garonne débordante

Le projet TFE

Le projet Territoires Fluviaux Européens (TFE) s'appuie sur une approche à la fois environnementale et socio-économique, et mobilise des données techniques et les perceptions des acteurs locaux.

L'approche technique sera fondée sur une analyse de la dynamique des crues de Garonne et des milieux naturels en lien avec les activités socio-économiques du territoire.

Elle permettra de mettre en évidence les aspects positifs des crues de Garonne pour les fonctions du fleuve à retrouver: habitats aquatiques; pouvoir épurateur des eaux, lutte contre l'enfoncement du lit, recharge de la nappe alluviale, maintien de la biodiversité...

Elle caractérisera l'importance de cette zone d'expansion des crues dans la prévention des inondations de la Garonne. Elle mettra aussi en évidence les risques pour les activités

socio-économiques liés aux phénomènes de crues pouvant entraîner érosions et/ou inondations.

En ce qui concerne les espaces naturels, l'approche permettra d'expliquer le fonctionnement écologique global du territoire et de proposer des tracés de trames verte et bleue adaptés aux enjeux et au contexte. La caractérisation des zones humides permettra de qualifier l'état et les fonctionnalités de ces milieux naturels.

“ **Un programme d'actions et un accompagnement plus opérationnel** ”

Le diagnostic établi devra permettre de faire des choix d'organisation du territoire et de définir les vocations du fleuve par secteur entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave. Les objectifs pourront



► Vue aérienne de la plaine agricole et du méandre de la Marquise à Grisolles (82)

être par exemple: une valorisation hydrologique des zones d'expansion de crues, une implantation de trames verte et bleue, la préservation d'éco-fonctionnalités des espaces naturels, la mise en valeur paysagère ou encore une gestion des espaces de mobilité du fleuve et des potentialités de recharge du lit de la Garonne en granulats...

Ces objectifs se déclineront en un programme d'actions et un accompagnement plus opérationnel sur 3 sites pilotes. Les actions proposées le seront à diverses échelles: site par site (par exemple au niveau d'une zone humide ou d'un atterrissement), secteur par secteur (par exemple pour la suppression de plusieurs centaines de mètres d'enrochements), sur l'ensemble du territoire (par exemple pour les trames verte et bleue).

Garonne amont *Une dynamique d'acteurs*

La Garonne en amont de Carbone offre l'image d'un espace de nature encore préservé et à haute valeur touristique, image confortée par la proximité des Pyrénées. Elle s'inscrit néanmoins dans un contexte fortement influencé par les aménagements hydroélectriques. On compte une dizaine d'usines hydroélectriques sur ce secteur en France et autant dans le Val d'Aran. Les impacts associés à ces ouvrages sont divers et perçus différemment par les collectivités, riverains et usagers du fleuve.

Le secteur de Boussens à Carbone est marqué par la présence de trois grands barrages EDF.

C'est aussi un site Natura 2000 au titre des Directive Habitats et Oiseaux. En effet, l'étendue des retenues hydroélectriques et leur richesse piscicole en ont fait un secteur particulièrement favorable à plusieurs espèces de hérons d'intérêt européen. Dès leur création, ces plans d'eau ont également fait l'objet d'aménagements pour développer les activités nautiques, halieutiques et le tourisme. Depuis quelques années cependant,

l'envasement important des plans d'eau constitue une gêne pour ces usages.

Sollicité par plusieurs communes pour appréhender ce problème, le SMÉAG a souhaité élargir la réflexion en mettant en corrélation les enjeux des plans d'eau et ceux des tronçons court-circuités à l'aval des barrages. Le SMÉAG a proposé également d'intégrer d'autres aspects tels que la préservation des milieux naturels et la valorisation du patrimoine culturel. L'étude portée par le SMÉAG a permis de mieux com-

prendre le fonctionnement du fleuve et de proposer un ensemble d'actions cohérentes pour développer les usages tout en préservant les richesses du fleuve. Citons par exemple la gestion combinée des vases qui consiste à transférer les volumes excédentaires depuis les bases nautiques vers des lieux propices à la restauration de roselières favorables aux oiseaux.

L'association étroite des collectivités locales dans le cadre de l'étude du SMÉAG, ainsi que la diversité des enjeux pris en compte et la complémentarité des actions préconisées ont contribué à faire émerger des maîtrises d'ouvrages pour de premières actions. En parallèle, l'ensemble des élus locaux du secteur ont engagé une réflexion sur la structuration de la maîtrise d'ouvrage nécessaire pour certaines actions de grande ampleur (entretien du lit et des berges...). L'étude a également montré que pour certaines problématiques telles que les déchets flottants ou la restauration de l'état hydro-

morphologique du fleuve, les solutions doivent être menées à une plus grande échelle, impliquant une continuité d'actions sur la Garonne amont. C'est dans cet esprit que le SMÉAG a souhaité favoriser les contacts entre les collectivités en réflexion et celles qui ont déjà fait le choix d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions sur la Garonne ou le Salat. Les exemples de la communauté de communes du Saint-Gaudinois avec son projet « Berges de Garonne » et du SY-COSERP qui entretient le Salat ont certainement contribué à l'émergence de nouvelles maîtrises d'ouvrage.

En outre la position charnière de la communauté de communes du canton de Saint-Martory entre des territoires en émergence a conduit le SMÉAG à engagé une action de sensibilisation de cette collectivité aux enjeux de la Garonne. Cette démarche devrait aboutir prochainement à l'engagement d'un diagnostic du fleuve en partenariat avec la communauté de communes du canton de Salies du Salat.



► Le barrage de Saint Vidlan (31)

Dans le droit-fil de cette logique, le SMÉAG a récemment signé une nouvelle convention avec le Val d'Aran. Il vient également de déposer un projet de coopération transfrontalière qui viserait à compléter les connaissances techniques pour une amélioration hydromorphologique de la Garonne, destinées aux acteurs locaux, du Val d'Aran jusqu'à Carbone (31). Ces connaissances viendraient en complément des retours d'expériences du chantier expérimental de Gensac-sur-Garonne (2008) et des préconisations d'actions formulées dans le cadre de l'étude Boussens-Carbone (2010-2012).

Le SMÉAG et les acteurs locaux pour un retour au fleuve gagnant



Jean-Paul Fabé
Responsable d'unité
d'intervention sociale - ESAT
Ateliers du Comminges - St-
Gaudens



Carlos Barrera
Président Conseil général
du Val d'Aran

La Garonne en Val d'Aran

Info-Garonne: Quelle est l'importance de la Garonne pour le Val d'Aran ?

Carlos Barrera: La Garonne est l'artère vitale de connexion de l'ensemble du Val d'Aran. Sa naissance, en tant que Garona de Ruda à Tredos, est le point de départ de son parcours au travers du Val d'Aran, au cours duquel elle recueille la totalité des eaux du territoire aranais. Elle configure ainsi le lien naturel et paysager avec tous les villages aranais qui vivent ensemble dans cet environnement fluvial. C'est une valeur naturelle qui caractérise, entre autres, la personnalité de notre pays, Arán.

Le projet "Berges de Garonne"

Info-Garonne: Quelle est l'importance du projet "Berges de Garonne" pour la communauté de communes du Saint-Gaudinois (CCSG) ?

Jean-Paul Fabé: La Garonne est un axe naturel qui structure notre territoire. La population est attachée au fleuve, ainsi qu'au canal d'Aulné alimenté par les eaux de la Garonne qu'il longe sur 10 km. Le projet "Berges de Garonne" a émergé des réunions publiques de l'Agenda 21. Il a été plébiscité par les habitants qui souhaitent revenir vers le fleuve et disposer d'un environnement remarquable, accessible et à proximité. Alors que nous bénéficions ici d'une bonne qualité de vie, notre territoire souffre d'un déficit d'image. Ce projet doit ainsi permettre de valoriser le Saint-Gaudinois. D'autant plus que le programme de travaux que nous engageons constitue le point de départ de

nombre d'actions sur tout le territoire communautaire. Ainsi, les berges aménagées offriront des espaces pédagogiques pour sensibiliser petits et grands. La préservation de la biodiversité et la création de sentiers, permettront de renforcer le maillage avec les autres spots de biodiversité et de développer un réseau de chemins. Son entretien sera assuré par des chantiers d'insertion. Enfin, l'Agenda 21 et le projet "Berges de Garonne" en particulier ont été plusieurs fois primés, au niveau régional et national.

I-G: Quelle est la contribution du SMÉAG à votre projet ?

J-P.F.: Le SMÉAG est à nos côtés depuis le début. Il joue un rôle de conseil pour mener à bien notre démarche, qui se traduit par une collaboration étroite entre Myriam Thore, notre chargée de mission et le SMÉAG. Outre l'éclairage sur le "qui fait quoi", il nous a aidés à bénéficier d'aides financières conséquentes. Nous avons été lauréats de l'appel à projet national pour la biodiversité, avec à la clé une aide de 80 % du coût du programme triennal. Aux côtés

I-G: Quel est votre intérêt dans la collaboration avec le SMÉAG ?

C.B.: Le fleuve Garonne a une personnalité internationale et de fait sa philosophie de préservation et de gestion doit se concevoir depuis sa naissance dans le massif des Pyrénées (Val d'Aran) jusqu'à son embouchure à Bordeaux. Par conséquent nous devons interpréter cette réalité naturelle et géographique avec la nécessité de définir ensemble la préservation de son environnement, de ses berges et de son grand potentiel touristique et économique.

Le Conseil General d'Aran, depuis plus d'une décennie, maintient une relation de collaboration avec le SMÉAG. Dans ces moments de difficulté économique, nous devons être capables d'approfondir et de garantir notre relation de collaboration pour optimiser les volontés et les ressources et pour faire du fleuve Garonne une référence environnementale et économique pour tous.

EN SAVOIR + www.conselharan.or

des Jardins du Comminges et de la Catezh Garonne, le SMÉAG apporte aussi des connaissances techniques que nous n'avons pas. Enfin, c'est sur ses suggestions et avec sa collaboration concrète que nous avons mené les premières actions de sensibilisation. L'accompagnement du SMÉAG se poursuit aujourd'hui en veillant à la bonne articulation du programme avec plusieurs actions de l'Agenda 21 et d'autres démarches qui concernent notre territoire.

EN SAVOIR +
pfabe@agapei.asso.fr



Colette Scott
Présidente de la
communauté de communes
du Vallon de l'Artolie

Se réapproprier le fleuve et ses rives

Info-Garonne: Pourquoi ce retour au fleuve et avec quelle ambition pour la communauté de communes ?

Colette Scott: Des études diverses ont mis en évidence les caractéristiques patrimoniales héritées du passé: l'économie, les modes de vie, les constructions, les traditions. En un mot, les pratiques culturelles se sont inscrites dans un cadre géographique bien défini entre les

coteaux et le fleuve Garonne... Fleuve ressource, source de vie, source d'inspiration. Aussi la volonté politique de préserver et de maintenir la qualité de vie de nos habitants nous a conduits à privilégier une orientation vers un avenir qui renouerait avec ses origines. Nous avons donc décidé de développer notre territoire sur la base d'une réappropriation de notre fleuve et de ses rives. Vision à long terme certes, mais qui entraîne des décisions dès aujourd'hui. L'achat de l'île de Raymond, la réhabilitation des berges et des quais bâtis, la construction d'un bateau - sur le modèle d'un Coureau traditionnel - liée à la transmission du savoir faire des

charpentiers de marine des Chantiers Tramasset ainsi qu'à la formation de nouveaux charpentiers, participent de ce choix d'un développement local dynamique, à partir des réalités naturelles et culturelles qui nous sont chères.

I-G: Quel est l'accompagnement du SMÉAG pour votre action sur l'île de Raymond ?

C.S.: Nos études initiales avaient permis de mettre en évidence le potentiel écologique et paysager intrinsèque au site. Pour autant, ce sont les connaissances du SMÉAG qui ont confirmé l'importance du site à l'échelle du fleuve. Fort de ce constat et grâce à son

appui politique, nous avons pu acquérir 45 ha de terres agricoles. Identifiée comme l'une des dernières zones humides alluviales garonnaises du département de la Gironde, son acquisition a été perçue par les élus comme une opportunité de mener des actions de valorisation des richesses naturelles de son territoire. Par la suite, le SMÉAG nous a accompagnés tout au long de l'étude d'élaboration du plan de gestion, jusqu'à l'animation d'une balade lors de cette magnifique journée d'inauguration d'avril dernier!

EN SAVOIR +
www.cc-artolie.fr



Denis Salles
Directeur de Recherche
Sociologie - IRSTEA
Bordeaux (Institut de
recherche pour l'ingénierie
de l'agriculture et de
l'environnement)

La solidarité entre territoires

Info-Garonne: Quelles sont les conditions pour créer une solidarité entre territoires ?

Denis Salles: Cette question des solidarités interterritoriales se confronte au fait bien connu qu'en matière d'environnement les territoires ne coïncident pas avec les territoires institutionnels. C'est notamment le rôle des EPTB de transcender ces difficul-

tés. Cette solidarité ne se décrète pas et crée clairement des inégalités entre ceux qui subissent des contraintes et ceux qui sont bénéficiaires (par exemple: la restauration de zones d'expansions de crues réduit l'espace d'activités des uns pour protéger d'autres activités). Il s'agit donc de rendre explicites et publics ces contraintes et ces bénéfices afin que les mesures de restriction ou les mesures compensatoires puissent être jugées justes et recevables. Des instruments de concertation, des démarches collaboratives peuvent désormais prendre en compte ce type d'exigences et permettre aux différents intérêts de trouver leur expression.

I-G: Quels avantages trouvez-vous dans la collaboration entre la recherche et les collectivités ?

D.S.: La recherche scientifique sur l'environnement se trouve prise en tension entre plusieurs exigences. Elle doit d'une part continuer à s'inscrire dans les débats scientifiques académiques de haut niveau et d'autre part, renforcer ses relations avec la

société. Il faut que les scientifiques, soient attentifs à élaborer des "savoirs pour l'action". La coopération entre le programme ANR-Adapt'eau et le projet Territoires Fluviaux Européens du SMÉAG s'inscrit dans cette démarche. Le projet Adapt'eau vise à évaluer la robustesse de certaines options d'adaptation au changement climatique. Il s'agit de tirer des leçons de certaines expérimentations en termes de fonctionnalités écologiques, de gouvernance, de réception sociale par les riverains... Le SMÉAG comme d'autres collectivités de Garonne et Gironde est partie prenante de ce programme de recherche. Le SMÉAG bénéficiera ainsi des acquis de cette démarche scientifique en offrant en retour par sa connaissance des acteurs et de la Garonne des sites d'études pour les chercheurs. Ces travaux communs font avancer la recherche scientifique qui pourra bénéficier à l'ensemble des usagers du bassin de la Garonne.

EN SAVOIR +
www.adapteau.fr

Des "années Fleuve" pour les grandes villes de Garonne...



► Le miroir d'eau sur les quais de Bordeaux



► La plage aménagée à Marmande

En 2011, Bordeaux a mis à profit "l'année du fleuve" pour développer l'animation autour des quais réaménagés mais aussi sur la Garonne. L'essor du tourisme fluvial est à présent en marche: les ventes de visites fluviales par l'Office de tourisme ont été doublées en 2011, l'activité des bateliers s'étoffe (croisières, découvertes de l'estuaire, bateaux-restaurants...), de nouveaux pontons et haltes nautiques sont restaurés et l'arrivée du bateau de croisière "Princesse d'Aquitaine" (140 passagers) draine une nouvelle clientèle sur le fleuve, entre les ports de Bordeaux et Cadillac.

En 2012, les premiers bateaux-bus sont attendus sur la Garonne pour offrir aux Bordelais une traversée en quelques minutes, non loin des ponts de pierre et d'Aquitaine embouteillés.

Toulouse n'est pas en reste puisque 2012 est aussi l'Année de la Garonne, avec une programmation culturelle sur les berges et les premières concrétisations du grand projet de Parc Garonne (aménagement des berges, cheminements piétons-cycles...) mené sur le territoire de la communauté urbaine.

Agen et Marmande se sont aussi engagés sur la réappropriation des bords du fleuve. Les premiers aménagements du Parc Naturel Urbain Fluvial de l'Agglomération ont été inaugurés les 25 et 26 mai derniers sur le site Passeligne-Pelissier. Et la Garonne à Marmande n'attend plus que l'été pour accueillir des baigneurs sur la plage de la Filhole.

Mise en sécurité des captages d'eau potable de la Garonne et du Lot

La mise en sécurité des captages d'eau potable est rendue obligatoire par le Code de santé publique, depuis décembre 2010. Afin d'aider les producteurs d'eau concernés à respecter cette contrainte, le SMÉAG a élaboré cet été un projet pour positionner un réseau de stations d'alerte, pour les pollutions accidentelles. Ce projet est basé

sur les calculs du modèle Acropol, réalisé par le SMÉAG en 2010, et préconise une gestion et d'une coordination interdépartementale. Cette initiative permettra à terme de constituer un réseau d'alerte sur la Garonne entre Toulouse et Marmande et sur le Lot entre Fumel et la confluence.

Colloque Gagilau à Bordeaux: Un point d'étape sur les recherches communes en cours en France sur la Garonne et au Canada sur le Saint-Laurent

Le programme de recherche international "Gagilau" a pour objet de concilier les impératifs de qualité des milieux, les exigences de qualité de vie et de santé publique, les droits d'usage et le développement économique et social des territoires.

L'équipe de chercheurs, composée de biologistes, chimistes, écotoxicologues, géographes, sociologues et économistes a présenté, les 6 et 7 décembre derniers, les premiers résultats de ce programme qui se poursuivra jusqu'en 2014. Deux jours pour aborder des sujets aussi variés et complexes que l'adaptation aux changements globaux, la reconquête des espaces de mobilité des

fleuves, l'étude des contaminants émergents (notamment médicaments et nanoparticules métalliques) et leur impact sur la faune remarquable comme l'anguille et l'esturgeon.

“ **Biologistes, chimistes, écotoxicologues, sociologues et économistes exercent une recherche pluridisciplinaire.** ”

L'approche pluridisciplinaire permet de prendre en compte toutes les données d'un problème. Ainsi, la reconnexion de marais avec l'estuaire, qui peut être proposée dans le but d'accroître les habitats des poissons, doit aussi être envisagée au regard de l'impact de cette réouverture sur les usages dans le marais et sur la qualité des milieux ainsi réouverts (pollution éventuelle des sédiments remobilisés).

Des échanges à l'échelle internationale sur l'île de Raymond

L'association Concordia a organisé un échange de jeunes sur le thème « Des jeunes européens se bougent pour un patrimoine fluvial à réinventer ». Cet échange a eu lieu en juillet, avec 16 jeunes de 18 à 25 ans, issus de 4 pays européens (Belgique, Slovaquie, Portugal et France).

L'objectif était de concevoir une exposition itinérante créative. Celle-ci a été présentée tout au long de "la rencontre des bateaux en bois et autres instruments à vent" organisée par les Chantiers Tramasset.

“ **Des jeunes européens se bougent pour un patrimoine fluvial à réinventer** ”

Cette année, les volontaires ont visité le canal latéral de la Garonne, découvert la barge de l'A380 et la cale de Langon mais aussi l'île de Raymond. Des rencontres avec la communauté de communes, l'association "Fleuves sans frontières" et le SMÉAG ont aussi été organisées.

Les jeunes ont effectué une croisière fluviale de plusieurs jours durant laquelle ils ont réalisé une exposition itinérante autour de l'histoire du patrimoine fluvial. Ils ont rédigé un carnet de bord afin de témoigner de leur expérience.

► Concordia Aquitaine: cd.aquitaine@concordia.fr / 05 56 78 76 46



► Les chantiers de Concordia: arrachage de Balsamine par les étudiants

La communauté de communes du Vallon d'Artolie a invité sa population à renouer avec la Garonne et l'île de Raymond à l'occasion de la semaine du développement durable



► Journée sur l'île de Raymond lors de la semaine du développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la communauté de communes du Vallon d'Artolie a convié la population à une journée festive et pédagogique sur l'île de Raymond le 1^{er} avril dernier. Ce site de 40 ha situé entre Garonne et Estey, identifié par le SMÉAG comme un site à fort enjeu à l'échelle du fleuve, a été acquis

par la communauté de communes grâce aux aides de l'Agence de l'Eau et du conseil général de Gironde au titre de la protection des zones humides et des espaces naturels sensibles. Le public était venu nombreux pour profiter des diverses animations: balade découverte des bords de Garonne commentée par le SMÉAG, atelier naturaliste avec les Jar-

dins de la Citadelle, frégate organisée par les chantiers Tramasset, témoignages d'un pêcheur professionnel et de la bergère de l'île... C'était aussi l'occasion d'annoncer officiellement la mise en œuvre du plan de gestion quinquennal pour la renaturation de l'île, associant actions de protection de la biodiversité, gestion par pâturage, tourisme vert et animations pédagogiques dans une perspective de développement durable.

À une échelle plus large, la communauté de communes réalise également une étude de faisabilité pour la requalification des quais bâtis et la réappropriation de l'ensemble de sa façade fluviale de Rions à Tabanac, soutenue par le Plan Garonne.

Avec ces deux démarches inscrites dans son Agenda 21, la communauté de communes démontre que la Garonne est un axe fort de son développement durable.

► Contact:
Lucie Henriot / CdC du Vallon de l'Artolie
Tél. 05 56 72 56 50 / agenda21@cc-artolie.fr

Le projet de renaturation: l'île est identifiée par le SMÉAG comme zone humide à forts enjeux à l'échelle de la Garonne

► Extrait du journal Sud-Ouest

De gauche à droite: Lucie Henriot, chargée Agenda 21 à la CdC, Guy Moréno, conseiller général, maire de Lestiac, Colette Scott, présidente de la CdC, Jérôme Gauthier, maire de Paillet, et Jean Despujol, maire de Rions. (Photo G. H.)

Le saumon atlantique du bassin de la Garonne

Dernières informations sur le piégeage à la dévalaison sur les stations de Pointis et Camon, entre le 8 mars au 11 mai 2012.

Les stations de piégeage transport à la dévalaison sont installées au niveau des aménagements hydroélectriques EDF de Pointis et Camon, sur la partie moyenne de la Garonne à l'aval des zones favorables au grossissement des juvéniles de saumons.

Au total, près de 20000 smolts ont été piégés et ont fait l'objet de 10 transports en 2012.

La mise en relation de l'effort de repeuplement réalisé de 1999 à 2011 sur la Garonne amont et la Neste (3 584 000 alevins/pré-estivaux) et des effectifs piégés à Pointis-Camon (172 628 smolts depuis 2000) permet de vérifier la réussite des opérations de repeuplement et la bonne fonctionnalité du milieu. Le taux de survie moyen minimum entre le stade alevin/pré-estival et le stade smolt est estimé à 7% (de 5% à 13% selon les contingents) hormis les échappements aux barrages et en intégrant l'efficacité des pièges.

Les dispositifs de piégeage transport de Pointis et de Camon constituent des outils précieux pour l'évaluation du programme de restauration. Depuis 2000, la capture de plus de 172 000 smolts, valide la productivité des habitats repeuplés.



Participer à la création de l'Observatoire des paysages de Garonne

Parce que la Garonne est un axe structurant du territoire,
Parce que les paysages de Garonne sont souvent dégradés et aujourd'hui mal connus,
Parce que la Garonne possède un patrimoine naturel, bâti et historique riche,
Parce que les usages autour de la Garonne changent,
Parce que des actions de reconquête et de valorisation des paysages de Garonne sont lancées par les collectivités riveraines.



► Quais de Toulouse - Photo fin XX^e



► Quais de Toulouse - Photo 2011

Dans le cadre du Plan Garonne inter-régional, La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Midi-Pyrénées, en partenariat avec le laboratoire GEODE de l'université de Toulouse Le Mirail, met en place un observatoire des paysages de Garonne, constitué de séries photographiques et cartographiques qui retracent les dynamiques d'évolution des paysages.

Un outil d'évaluation et d'aide à la décision pour les collectivités riveraines de la Garonne

Destiné aux collectivités, cet observatoire est un outil proposé qui permettra:

- de mieux connaître les paysages de Garonne et de partager cette connaissance,
- d'évaluer leurs actions à long terme,
- de conduire des démarches de concertation avec la population,
- d'aider dans le choix et la priorisation des projets d'aménagement sur les bords de Garonne.

Toute collectivité riveraine, en Aquitaine ou Midi-Pyrénées peut s'engager à observer les paysages sur tout ou partie de son territoire garonnais. Pour cela, **la DREAL met à disposition la plateforme technique de l'observatoire, les fonds anciens collectés et la réalisation de campagnes photographiques sur 2012 - 2013.**

Participer à la création de l'observatoire Garonne, c'est s'engager à mettre en place un suivi durable de l'évolution des paysages que la collectivité souhaite transmettre aux générations futures.

► Pour en savoir plus et participer à la création de l'observatoire Garonne:
Pascale Cornueau, Dreal Midi-Pyrénées
pascale.cornueau@developpement-durable.gouv.fr - 05 61 58 65 28

Premier chantier de restauration de la Garonne sur le secteur Boussens-Carbonne (31)

En juillet dernier, la commune de Boussens a réalisé un chantier innovant de restauration écologique et paysagère du plan d'eau de la Garonne. Il s'agit de la première concrétisation du plan d'actions pour une gestion durable du fleuve de Boussens à Carbonne. Elle fait suite à l'étude globale, menée par le SMÉAG en partenariat avec les acteurs du territoire, qui avait proposé une stratégie d'actions coordonnées pour une meilleure efficacité et une économie d'échelle.



► Création de la roselière par l'entreprise Naudin

L'originalité de la démarche est qu'elle traite de deux problématiques simultanément.

D'un côté, un dépôt excessif de vase le long du quai de Boussens empêchait la pratique de la pêche et produisait des mauvaises odeurs face au camping municipal et à l'hôtel du lac.

De l'autre côté, les plantes typiques des bords de Garonne poussaient difficilement et n'offraient que peu d'abris et de zones de nourriture pour les animaux du fleuve, alors que le site possède un fort potentiel écologique puisqu'il est inscrit au Réseau européen Natura 2000 pour la biodiversité. Un constat que l'on rencontre malheureusement aussi au niveau des plans d'eau de Cazères et de Carbonne.

L'idée était donc d'apporter une solution commune en créant un espace écologique dans un coin plus sauvage du fleuve avec les vases curées au niveau du quai. Il a fallu d'abord créer en berge un casier en bottes de pailles fixées par des pieux, puis transvaser les vases curées, et enfin y planter des végétaux amphibies tels que le roseau, le jonc, la menthe aquatique... **Ce milieu bénéfique pour les poissons, les insectes et les oiseaux s'appelle une roselière.** Dès le lendemain du chantier, libellules et hérons investissaient les

lieux, tandis que le casier faisant office de « nurseries » pour les alevins de poissons. Outre son rôle écologique, il apporte aussi un attrait paysager important et joue un rôle de dépollution des eaux. De plus, le site ainsi restauré devient propice pour faire de la pédagogie autour de la Garonne et de son environnement.

Enfin, **comme il s'agit d'un chantier original, il fera l'objet d'un suivi scientifique afin de mesurer son efficacité sur la qualité des eaux et la biodiversité.**



► Animation pédagogique avec l'école de pêche de l'Entente Intercommunale Boussens Roquefort-sur-Garonne

Révision du PGE Garonne-Ariège Validation de l'état des lieux et du diagnostic

Le 13 mars dernier s'est tenue la 8^e commission de concertation et de suivi du PGE, marquant la fin d'une importante étape dans les travaux de révision : la construction collective de l'état des lieux et du diagnostic. Cette réunion a été co-présidée par Jacques Biliric, président du SMÉAG, et Laurence Pujol, représentant le préfet coordonnateur du sous-bassin de la Garonne.

Neufs réunions d'acteurs volontaires pour participer aux travaux de révision ont eu lieu de mars à juillet 2011 afin d'actualiser l'état des lieux de la ressource en eau et de ses usages, faire le point sur les données disponibles et mutualiser la connaissance quant aux travaux récents à prendre en compte. Pour compléter les travaux d'acteurs, le projet d'état des lieux a été soumis aux trois sous-commissions géographiques du PGE (Plan de Gestion d'Étiage) en février 2012 afin de valider le travail à l'échelle de leurs territoires respectifs.

“ **Les constats et le diagnostic dressés pendant la première étape des travaux constituent le socle de la suite de la révision du PGE : la construction et l'évaluation des différents scénarios possibles pour le PGE révisé.** ”

41 observations sur le document projet d'état des lieux ont été formulées par 30 organismes sur les 108 de la Commission plénière (taux de réponse = 28%) sur les principaux éléments suivants : débits mesurés et objectifs réglementaires en étiage, volumes transférés par les canaux et interbassins, signification des données de prélèvements, nouveaux volumes prélevables autorisés par les services de l'État, impacts de la gestion en étiage sur la qualité des milieux, les activités de loisirs et complexité de la gouvernance.

Les constats et le diagnostic dressés pendant la première étape des travaux constituent le socle de la suite de la révision du PGE : la construction et l'évaluation des différents scénarios possibles pour le PGE révisé. Il s'agira, pour cette nouvelle étape, de comprendre l'évolution prévisible de la situation en étiage dans un délai de 10 ans (soit le scénario « tendanciel ») et de proposer des actions corrigeant l'évolution tendancielle si nécessaire. Un seul plan d'actions, combinant différents scénarios, sera proposé pour le protocole de PGE révisé. Ce plan d'actions final fera l'objet d'un bilan économique, social et environnemental.



► L'état des lieux au 15 juin est téléchargeable sur le site Internet dédié aux travaux de révision du PGE, accessible depuis la page d'accueil du site du SMÉAG.



Le rapport d'état des lieux et de diagnostic, intégrant dans la mesure du possible les observations formulées, ainsi que l'enquête de satisfaction menée au terme des réunions de validation, sont en ligne sur le site dédié aux travaux de révision du PGE, accessible depuis la page d'accueil du site du SMÉAG.

Journées Nature 2012 Synthèse

Comme chaque année, le SMÉAG a participé activement aux Journées Nature initiées par la région Midi-Pyrénées, avec pour objectif de faire connaître la Garonne et son patrimoine naturel pour mieux les préserver.

En mai et juin, plusieurs collectivités ont sollicité le SMÉAG pour animer des sorties à destination des enfants, qui se sont déroulées sous la forme de balades botaniques et d'ateliers d'observation de la faune aquatique.

La commune de Grisolles avait fédéré plusieurs partenaires pour faire découvrir les différentes facettes du site de Mauvers Les Bordes qu'elle gère depuis quelques années.

À Martres Tolosane, le SMÉAG et l'association de pêche ont accueilli une classe de CE2 au lac de Saint-Vidian. La communauté de communes du Saint-Gaudinois qui venait de prendre la compétence "Petite enfance" avait souhaité marquer l'événement en faisant découvrir la zone humide de la Hierle qu'elle s'appête de valoriser par des aménagements pédagogiques.

Enfin, en guise de première collaboration concrète avec la communauté de communes du canton de Saint-Martory, le SMÉAG a fait découvrir la Garonne et le Soumès (et la différence entre fleuve et ruisseaux) aux écoliers de Beauchalot.

Les plus grands n'étaient pas en reste avec trois journées étaient consacrées au public à Grisolles, à Cazères et à Labarthe Rivière, à la zone humide de la Pouche avec la CCSG. Bref, autant d'occasions de sensibiliser, de façon pédagogique et ludique, petits et grands aux enjeux liés au fleuve et à ses milieux naturels riches mais fragiles.

La Garonne expliquée aux petits et aux grands!



► Journée Nature au bord du Soumès à Beauchalot



► Journée Nature dans le parc de la Hierle

Semaine du développement durable 2012 La Garonne à l'honneur avec le SMÉAG et la communauté urbaine du Grand Toulouse



Du 29 mars au 8 avril, la Fabrique toulousaine a accueilli l'exposition "Eau en équilibre". Cette exposition itinérante a été réalisée par le SMÉAG autour de six thèmes sur l'importance de l'eau dans l'histoire des sociétés et sur la nécessité d'une gestion durable des cours d'eau pour assurer notre avenir. Le jeudi 5 avril, Sylvie Rocq, Directrice du SMÉAG et Hélène Barrière, Chargée de mission Eau et inondation au Grand Toulouse, ont donné une conférence sur la Garonne. Les thèmes discutés ont illustré le postulat selon lequel la Garonne ne représente pas seulement de l'eau, mais aussi des milieux naturels, une faune, une flore et des usages. De nombreuses questions sur l'état de la Garonne et son avenir ont surgi des débats où l'on a pu noter une attention particulière pour la Garonne des Toulousains.

► Si cette exposition vous intéresse, contactez Fabienne Sans au SMÉAG : 05 62 72 76 00.

Séminaire de démarrage du projet "Territoire Fluviaux Européens" La parole aux acteurs locaux et scientifiques



Inondations, sécheresses, changement climatique annoncent un avenir préoccupant sur l'ensemble du Sud-ouest européen. Or des cours d'eau en "bon état" sauront mieux résister et s'adapter.

Il existe encore des incertitudes scientifiques sur l'importance des crues, sur les conséquences des actions de restauration sur les cours d'eau ou sur les délais de réaction des écosystèmes. Une collaboration et des échanges permanents entre techniciens, acteurs locaux et scientifiques sur ces questions sont indispensables pour faire des choix judicieux. « C'est en ce sens que le SMÉAG entend son rôle comme fédérateur des acteurs et des moyens autour de

la Garonne dans une perspective de développement durable, et qu'il a souhaité organiser la journée de lancement du projet européen TFE », souligne Jacques Bilirrit, président du SMÉAG. Cette journée a illustré l'engagement commun des élus et des scientifiques, soucieux de mener une action équilibrée et cohérente pour une Garonne plus solidaire et durable. La journée s'est articulée autour de deux temps forts :

- La présentation des différentes avancées scientifiques en France et en Espagne au service de la gestion durable de la Garonne, avec la participation de l'Université de Toulouse le Mirail, l'Université Blaise

Pascal de Clermont-Ferrand, l'Université de Saragosse, le CEMAGREF de Bordeaux.

- La parole aux élus et porteurs de projets locaux en faveur de la Garonne sur ce territoire. Avec la participation de Jacques Bilirrit, de Claudie Marcos, Maire de Fenouillet et élue de la communauté urbaine du Grand Toulouse, de Michèle Dessaigne de Nature Midi-Pyrénées, de Jean Cambon, vice-président du conseil général de Tarn-et-Garonne et d'Albert Coulon, élu de la Commune de Grisolles.

Le projet TFE puise son originalité dans le partenariat réalisé avec la communauté Autonome de Navarre et la Région Nord du Portugal et concerne trois cours d'eau : la Garonne, la Bidassoa et le Duero. Les témoignages des expériences espagnoles ont éclairé cette journée.

► Le document de synthèse est téléchargeable sur le site du SMÉAG.

Premier forum public pour le projet Territoires Fluviaux Européens

Plus de 60 habitants de 26 communes de Toulouse à Saint-Nicolas-de-la-Grave ont été réunis le 27 juin dernier à Grisolles (82) pour parler de Garonne.

L'objectif était que les participants donnent leur vision de la Garonne : **comment assurer la bonne santé du fleuve? Comment respecter l'espace du fleuve et en faire un atout pour le développement du territoire?**

Les participants ont été sollicités pour proposer des actions au SMÉAG et aux élus locaux afin que le développement du territoire respecte la vie du fleuve.

Porté par le SMÉAG, ce projet est cofinancé par le programme Interreg IVB Sud-ouest européen et par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Son objectif est de proposer des principes d'aménagement du territoire de Garonne pour préserver les fonctions vitales du fleuve en compatibilité avec les activités du territoire.

Cette démarche vise à recueillir les points de vue et propositions d'actions des habitants en constituant un groupe de travail. Il regroupera environ 25 personnes représentant la richesse et la diversité du territoire. La seule condition pour y participer : être motivé!



► Au 1^{er} rang de gauche à droite : Danielle Charles élue à la ville de Toulouse et à la communauté Urbaine du Grand Toulouse, Bernard Dagen, maire de Castelsarrasin et vice-président du SMÉAG, Patrick Marty maire de Grisolles et Conseiller général de Tarn-et-Garonne.

EN SAVOIR +
fabienne.sans@eptb-garonne.fr

► Ce forum a été l'occasion de présenter une exposition itinérante sur les différents visages du fleuve entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave. Actuellement à la médiathèque de Grisolles, cette exposition est à la disposition des communes qui le souhaitent.

Signature d'une nouvelle convention avec le Val d'Aran

Le Syndic d'Aran, Carlos Barrera et Jacques Leclerc, conseiller général de la Haute-Garonne, représentant le SMÉAG, ont signé à Vielha une nouvelle convention de coopération pour la Garonne, associée à un programme d'actions révisable chaque année. Cette convention définit des axes de travail en commun: améliorer le régime des débits,

favoriser la protection des milieux naturels, contribuer à la sensibilisation des citoyens et définir une gouvernance transfrontalière pour la Garonne. Suite à cette convention, le SMÉAG, le Val d'Aran et d'autres partenaires espagnols ont déposé un nouveau projet de coopération au programme de financement Interreg IVB Sud-ouest européen pour les années 2013-2014.



▶ Carlos Barrera (à gauche) et Jacques Leclerc

Inauguration de l'exposition itinérante "Eau en équilibre"

Lors de ce voyage à Vielha, Jacques Leclerc, en présence de Carlos Barrera et d'Alex Moga, Maire de Vielha, a également inauguré l'exposition itinérante "Eau en équilibre" mise à disposition par le SMÉAG pour les collectivités et les scolaires.



Couthures accueille les participants de la deuxième journée "Bilan poissons migrateurs Garonne"

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe "Migrateurs" Garonne, composé d'instances impliquées dans la gestion des poissons migrateurs, a organisé une journée de présentation du bilan de son action.

Monsieur Bilirir, Président du SMÉAG, a ouvert les travaux en rappelant l'objectif du Syndicat Mixte d'œuvrer à améliorer la qualité de la Garonne en s'intéressant aux besoins des migrateurs.

Cette préoccupation a été reprise et partagée au cours des débats par les participants – une quarantaine de personnes – qui ont compris que la qualité de l'eau est nécessaire pour les migrateurs tout autant qu'elle l'est pour nos usages. L'après-midi a été consacrée à la visite des animations de "Gens de Garonne": Scénovision, maquette "inondation" et spectacle 3D proposant un voyage au cœur de la Garonne.

Directeur de la publication: Jacques Bilirir
 Réalisation et mise en page:
 Agence Exotypie
 Photogravure et impression: Imprimerie Messages
 Crédits photos sauf mention particulière:
 Didier Taillefer/SMÉAG
 Photo de couverture:
 Vue aérienne de l'Arège et de la Garonne en Haute-Garonne

Revue éditée en 3 500 ex. sur papier recyclé
 Satimat green 130 gr.
 par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement
 de la Garonne,
 61 rue Pierre Cazeneuve – 31 200 Toulouse.
 Tél.: 05 62 72 76 00 – Fax: 05 62 72 27 84
 N° ISSN: 1 636-1 369

Site: www.eptb-garonne.fr

EPTB Garonne
 Syndicat Mixte d'Etudes et
 d'Aménagement de la Garonne